

Rapport du GFPBEA à la réunion nationale du Conseil NSBEAE



MIKE DRAPER
COORDONNATEUR DE LA LOI SUR LA VENTE À L'ENCAN
DU BÉTAIL
MAAO ET MARO

RÉACTION AU RAPPORT : UN SYSTÈME NATIONAL POUR
LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE AU CANADA

3 DÉCEMBRE 2013, OTTAWA

GFPBEA : Groupe fédéral-provincial sur le bien-être des animaux



- Le GFPBEA est un groupe ad hoc composé de bénévoles de chaque province, de l'ACIA (transport et abattage sans cruauté) et d'AAC
- Ses membres sont des spécialistes techniques intervenant sur certains aspects du bien-être animal dans le cadre de leur travail officiel
- Certains membres du GFPBEA sont aussi membres du Conseil canadien des médecins vétérinaires en chef (CCMVC)

Nos membres sont des experts



- Spécialistes du bien-être lors de l'abattage (5)
- Vétérinaires (10)
- Vétérinaires en chef (3)
- Spécialistes du transport sans cruauté (9)
- Rédacteurs de politiques sur le bien-être animal (12)
- Auditeurs/inspecteurs du bien-être animal (7)
- Agents d'exécution de la loi (sur le terrain) (5)
- Spécialistes de la politique agricole (2)
- Spécialistes de la dépopulation (2)

N.B. : ce ne sont que des estimations brutes; la plupart des membres jouent plus d'un rôle et entrent dans plusieurs catégories.

Notre mandat



- Le GFPBEA vise à promouvoir et faciliter la communication entre les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux (discussions des intérêts mutuels et des approches communes)
- Il est présidé par chaque province en alternance

GFPBEA : structure organisationnelle



- Le groupe se réunit à peu près 9 fois par année par téléphone
- Structure hiérarchique officielle : aucune
- Canaux de communication officiels : aucun
- Budget et ressources allouées : aucun
- Cette structure est à la fois une force (le comité est souple) et une faiblesse potentielle



Le GFPBEA appuie les recommandations du Conseil NSBEAE



- Le GFPBEA est bien placé pour partager son savoir-faire sur la réglementation
- Le GFPBEA a eu du succès récemment dans son travail par et avec le comité de coordination du CCMVC, p. ex., le projet sur l'abattage sans étourdissement

Recommandations



- Comme l'indique le rapport du Conseil NSBEAE, le GFPBEA est bien placé pour avoir des impacts positifs et pour offrir une continuité d'approche à l'échelle du Canada en matière de bien-être animal.
- **Recommandations du Conseil NSBEAE :**
 - Reconnaissance du travail du Groupe
 - Structure hiérarchique ou voies de communication officielles
 - Examen et révision officiels du mandat du GFPBEA
 - Appui/ressources engagés
 - ✦ Organisation et services administratifs (personnel à plein temps, en alternance entre les provinces et le gouvernement fédéral)

Avantages/inconvénients d'une structure hiérarchique officielle



Avantages :

- Pouvoir gérer les projets plus rapidement
- Tous les ordres de gouvernement pourraient consulter le GFPBEA

Inconvénients :

- Donner un caractère officiel au GFPBEA pourrait limiter la participation des membres
- Donner un caractère officiel au GFPBEA pourrait limiter sa capacité de réagir aux enjeux (accès au financement/aux appuis = perte de souplesse?)

La suite des choses...



- Un secrétariat dédié et indépendant serait une bonne chose
- Besoin de s'assurer que le GFPBEA offre encore une perspective nationale
- La prise de parole et la participation des provinces sont essentielles
 - La présidence du GFPBEA doit être assumée par un représentant/une représentante des provinces
 - Il est important que l'ensemble des provinces et des territoires continuent d'y participer et d'y être représentés